

Du RMI au RSA : les trajectoires d'emploi des allocataires du revenu de solidarité active

Danièle Trancart

Centre d'études de l'emploi.

Mots-clés : RMI – RSA – Trajectoires d'emploi.

Au 1^{er} juin 2009, le revenu de solidarité active (RSA) s'est substitué au revenu minimum d'insertion. Dans quelle mesure ce nouveau dispositif a-t-il favorisé le retour à l'emploi ? À partir des données de la Caisse nationale des Allocations familiales, l'étude des trajectoires d'emploi des célibataires allocataires du RSA-socle montre que les épisodes d'emploi ne concernent qu'une minorité de personnes (à peine 15 %, que ce soit au moment de la réforme ou un an avant). Cependant, malgré une conjoncture économique plus défavorable, les trajectoires hors de l'emploi sont moins nombreuses au moment de la réforme. Finalement, le nouveau dispositif peine à assurer un retour vers un emploi stable des allocataires célibataires avec ou sans enfants.

Au 1^{er} juin 2009, le revenu de solidarité active (RSA) s'est substitué au revenu minimum d'insertion (RMI), à l'allocation de parent isolé (API) et aux dispositifs associés d'aide financière à la reprise d'emploi. Le RSA a pour ambition de rendre plus lisible et plus cohérent le système de prestations sociales. Il a, de plus et avant tout, vocation à lutter contre la pauvreté laborieuse et à accroître l'incitation à l'activité en garantissant que toute heure travaillée occasionne un supplément de ressources. Pour les allocataires célibataires et sans emploi, les montants d'allocation restent inchangés par rapport à ceux auxquels ils avaient droit dans le cadre du RMI ou de l'API. Pour les personnes qui retrouvent un emploi, le RSA garantit que toute heure travaillée se traduit par un supplément de ressources en fonction de la configuration familiale.

Dans le cadre de la loi, un dispositif renforcé d'insertion est mis en place et chaque allocataire du RSA a droit à un accompagnement différencié selon sa situation et ses besoins : soit un référent

social, soit un conseiller Pôle emploi. Dans quelle mesure ce nouveau dispositif d'accompagnement a-t-il favorisé le retour à l'emploi ? Et quelle est la nature de ces emplois ? Pour répondre à ces questions, nous nous proposons d'étudier, à l'aide des données de la CNAF (encadré p. 24), les trajectoires d'emploi des célibataires allocataires du RSA « socle » (ex-RMI) au moment de la réforme (personnes sans emploi ou revenus d'activité nuls), afin de constater si les épisodes d'emploi sont, après la réforme, d'une part, plus fréquents et, d'autre part, plus longs qu'avant la réforme. Dans cet article, ne sont présentés que les résultats relatifs aux catégories les plus nombreuses, c'est-à-dire aux trajectoires des hommes et des femmes célibataires et allocataires du RSA-socle (sans emploi, soit près de 61 % de la population des allocataires) (1). La première partie de l'article étudie les effets sur le retour à l'emploi et les gains financiers attendus à court terme et à long terme dans le cadre des expérimentations conduites avant la réforme. Ensuite est proposée une analyse descriptive des trajectoires d'emploi des hommes et des femmes célibataires (2) sans emploi au moment de la réforme (RSA-socle), dans le but d'analyser les effets de la réforme sur la fréquence et la durée des épisodes de retour à l'emploi.

Effets et gains financiers attendus

Les expérimentations du RSA menées dans trente-trois départements entre juin 2007 et mai 2009 conduisaient à un effet positif mais non significatif du dispositif sur le taux mensuel d'entrée en emploi (3,1 % dans les zones témoins et 0,28 point de plus dans les zones expérimentales, soit + 9 % d'écart), mais avec des disparités importantes au fil du temps. L'effet du RSA sur le taux de retour à l'emploi est donc à interroger.

(1) Pour l'analyse de l'ensemble des trajectoires des hommes et des femmes en couple, allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) en juin 2009, et des femmes isolées allocataires de l'allocation de parent isolé (API) en juin 2009, voir Danzin *et al.* (2011 et 2012).

(2) Ménages composés d'un homme seul ou d'une femme seule avec ou sans enfants.

Données et méthode d'analyse des trajectoires

À partir des fichiers de la Caisse nationale des Allocations familiales (CNAF) qui recensent tous les mois les ménages allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI), de l'allocation de parent isolé (API), de la prime d'intéressement (PPE) ou du revenu de solidarité active (RSA), sont étudiées les trajectoires individuelles des allocataires de novembre 2007 à décembre 2010. La base complète de données (1) est ainsi constituée des fichiers de la CNAF, afin de pouvoir mesurer l'emploi des allocataires selon une définition unique tout au long de la période d'observation. L'observation a débuté en novembre 2007, date à partir de laquelle la déclaration de revenus se fait chaque mois selon les mêmes modalités. Le premier mois recense environ mille quatre cent quatre-vingt-trois ménages, le dernier mois près de deux millions de ménages. L'appariement des fichiers mensuels successifs conduit à la constitution d'une base de données comme autant de combinaisons ménage-mois disponibles et réellement observées (2). Cette base permet le suivi de près de quatre millions de ménages allocataires du RMI, de l'API, de la PPE ou du RSA au moins un mois durant la période d'observation (3).

Les allocataires sont distingués selon qu'ils appartiennent à un ménage ou foyer constitué d'un homme seul (célibataire), avec ou sans enfant, à un ménage constitué d'une femme seule, avec ou sans enfant ou, enfin, à un ménage constitué d'un couple (4), avec ou sans enfant, en distinguant la situation des « femmes en couple » et la situation des « hommes en couple ». Les données initiales par ménage ont été ensuite individualisées.

L'étude des trajectoires repose sur une fenêtre d'observation de trente-huit mois entre novembre 2007 et décembre 2010 avec dix-neuf mois avant la réforme et dix-neuf mois après. Les données de la CNAF permettant de connaître la situation mensuelle de chaque allocataire vis-à-vis du marché du travail, une décomposition entre individus en emploi, sans emploi, hors du dispositif (entrée ou sortie du dispositif) a été opérée. S'intéressant dans cet article au taux de retour à l'emploi après la réforme, on s'est restreint aux allocataires du RSA-socle au 1^{er} juin 2009. Cette situation sans emploi, au moment de la réforme, correspond, pour les hommes et les femmes célibataires (personnes seules avec ou sans enfant), à une déclaration de revenus d'activité nuls ou à une absence de déclaration de revenus ou du RSA-activité ou encore à l'absence d'un contrat aidé.

Les traitements ont été réalisés avec le logiciel SAS, en utilisant les macros d'analyse des données de l'Institut

national de la statistique et des études économiques ainsi qu'avec le logiciel R et TraMiner (5).

Pour chaque configuration familiale, les parcours des allocataires au cours de ces trente-huit mois d'observations sont synthétisés par une typologie des trajectoires. Celle-ci doit aboutir à une représentation résumée des parcours, sachant qu'il existe presque autant de trajectoires possibles que d'individus. Il s'agit donc de regrouper les données et d'identifier des groupes homogènes de trajectoires assimilables, illustrées par des parcours types.

Les typologies de trajectoires ont été réalisées à partir des méthodes de l'analyse factorielle et de la classification ascendante hiérarchique (6).

L'analyse des correspondances multiples (ACM) a été réalisée sur un tableau disjonctif complet qui décrit, pour chaque individu, son état, un mois donné. Pour chaque mois, on crée une variable à trois modalités représentant les trois états retenus le plus souvent : « en emploi », « hors de l'emploi » ou « absent du dispositif ». On obtient 38 X 3 variables dichotomiques égales à 1 ou 0 selon que l'individu est ou non dans un état donné, un mois donné.

La classification ascendante hiérarchique a été réalisée sur les vingt premiers facteurs de l'analyse (80 % de la variance totale) en utilisant le critère de maximisation de la variance intergroupes de WARD.

L'interprétation des classes de la typologie par des indicateurs caractéristiques est complétée par des représentations graphiques sous forme de « chronogrammes ». En raison de la taille des populations et du temps de calcul nécessaire à l'élaboration des typologies, les résultats présentés concernent des échantillons représentatifs de dix mille individus.

(1) La base de données a été construite avec l'aide de Véronique Simonnet.

(2) Le panel constitué n'est pas cylindré. Les individus n'apparaissent dans la base que lorsqu'ils apparaissent dans le dispositif et disparaissent de la base lorsqu'ils ne sont plus recensés comme allocataires.

(3) Afin de pouvoir comparer les allocataires avant et après la réforme, nous avons écarté de notre étude les allocataires du RSA expérimental, du RSA jeune et du RSA de droit local.

(4) Non étudié dans cet article.

(5) Gabadinho A., Studer M. et Ritschard G., 2009, « Mining sequence data in R with the TraMiner package. A user's guide, Geneva », Department of econometrics and laboratory of demography, University of Geneva, Suisse.

(6) Grelet Y., 1994, « Les trajectoires professionnelles dans les enquêtes du CEREQ : esquisses de traitement par l'analyse de données », série séminaires, Centre d'études et de recherches sur les qualifications, n° 99 ; Grelet Y., Rousset P. et Trancart D., 2009, « Les typologies de parcours », communication au 3^e Congrès de l'AFS, Paris.

En pérennisant le cumul entre salaire et allocation, le RSA devrait inciter les allocataires à reprendre une activité. Les simulations effectuées et présentant les variations de revenus lors de la reprise d'un emploi montrent bien que le RSA est un dispositif incitatif à long terme, c'est-à-dire à un horizon qui dépasse une année (Simonnet, 2012). Mais, à court

terme (Simonnet, 2012), la mise en place du RSA conduirait à des gains au retour à l'emploi plus faibles que ceux proposés par les dispositifs RMI et API pendant la période d'intéressement. En outre, le RSA semblerait « récompenser » davantage les reprises d'activité à temps partiel (tableau 1). En effet, à court terme, pour les femmes et les hommes

célibataires allocataires du RSA-socle non majoré (3), la perte mensuelle est assez faible dans le cas d'une reprise à temps partiel (de 20 euros à 53 euros) et beaucoup plus importante dans le cas d'une reprise à temps plein (de 205 euros à 276 euros). La perception du RSA-activité n'a donc pas compensé la perte de l'intéressement, de la prime pour l'emploi (PPE), de la prime de retour à l'emploi et, pour certaines configurations, de la prime de Noël (Simonnet, 2012). Mais, à long terme, les gains mensuels dans le cas d'une reprise à temps partiel varient de 144 euros à 264 euros selon le nombre d'enfants et, dans le cas d'une reprise à temps plein, de 0 euro à 110 euros. Le mécanisme d'intéressement n'existant plus au-delà d'un an de reprise d'activité, la perception du RSA-activité a plus que compensé, dans la majorité des cas, la perte de la PPE (Simonnet, 2012).

Les résultats de ces expérimentations invitent à observer les trajectoires d'emploi des allocataires du RSA sur le long terme (au-delà d'un an), en faisant l'hypothèse que la plupart des allocataires méconnaissent les dispositifs et les mécanismes complexes de calculs de gains.

Les allocataires du RMI, de l'API puis du RSA « socle » avant et après la réforme de 2009

Au 1^{er} juin 2009, on compte près de 1 895 000 allocataires du RMI ou de l'API (encadré). Si on se restreint au champ des allocataires du RMI ou de l'API, âgés de moins de 60 ans (1 830 000 allocataires), près de 67 % sont sans emploi au 1^{er} juin 2009 (1 230 000 allocataires), avec quelques différences selon les configurations familiales : 63,5 % sans emploi pour les femmes célibataires allocataires du RMI ou les hommes célibataires allocataires de l'API et 83,5 % pour les

femmes en couple allocataires du RMI (tableau 2, p. 26). Les allocataires âgés de moins de 60 ans et sans emploi au 1^{er} juin 2009 sont regroupés dans cinq configurations familiales principales : les femmes célibataires allocataires du RMI (30 %), les femmes célibataires allocataires de l'API (13 %), les hommes célibataires allocataires du RMI (31 %), les hommes en couple allocataires du RMI (12 %) et enfin, les femmes en couple allocataires du RMI (14 %).

Les données de la Caisse nationale des Allocations familiales (CNAF) permettent de faire un état des lieux général et relativement exhaustif, avant et après la réforme, des trajectoires d'emploi des célibataires avec ou sans enfants et allocataires du RSA-socle (revenus d'activité nuls) hors majoration pour enfants âgés de moins de 3 ans (correspondant à l'API), afin de constater si les épisodes d'emploi sont, après la réforme, d'une part, plus fréquents et, d'autre part, plus longs qu'avant la réforme. Sont d'abord présentées les trajectoires des femmes puis celles des hommes (encadré).

Trajectoires des femmes célibataires et allocataires du RMI et sans emploi au 1^{er} juin 2009 (RSA-socle)

Globalement, le chronogramme qui représente la répartition des différents états occupés entre novembre 2007 et décembre 2010 (graphique 1, p. 26) des femmes célibataires allocataires du RSA-socle montre que le taux de retour à l'emploi augmente sensiblement et se stabilise autour de 12 % après novembre 2009. Les entrées et les sorties du dispositif (légende « absent du dispositif ») s'équilibrent : elles représentent entre 25 % et 30 % en début et fin de période. Selon l'âge, le nombre d'enfants et la durée dans le dispositif, quelques variations dans les taux d'emploi apparaissent. En effet, à partir de l'âge de 50 ans, la proportion des allocataires en emploi est d'environ de 5 %, après la réforme, alors que, pour les plus jeunes, cette proportion atteint près de 15 %. On observe une hausse comparable pour les femmes célibataires avec moins de trois enfants ainsi que pour celles dont la durée dans le dispositif est inférieure à deux ans.

La typologie réalisée met en évidence quatre profils de parcours types bien distincts : (graphique 2 et tableau 3, p. 27). Le profil majoritaire appelé « hors

Tableau 1

Écarts de gains financiers (en euros/mois) à court terme et à long terme entre RSA et RMI pour les hommes et femmes célibataires (personnes seules)

	Gains à court terme (situation l'année qui suit la reprise d'un emploi) : RSA-RMI		Gains à long terme (situation après un an en emploi) : RSA-RMI	
	Mi-temps	Temps plein	Mi-temps	Temps plein
Sans enfant	- 29	- 205	144	0
1 enfant	- 20	- 207	264	110
2 enfants	- 23	- 222	261	95
3 enfants	- 53	- 276	258	0

Source : extrait du tableau de Simonnet V., 2012, « Le RSA est-il plus incitatif à la reprise d'emploi que le RMI ? », *Connaissance de l'emploi*, n° 93. Variation du revenu entre 2009 et 2010 en supposant une reprise d'emploi rémunéré au SMIC horaire.

RSA : revenu de solidarité active ; RMI : revenu minimum d'insertion ; SMIC : salaire minimum inter-professionnel de croissance.

Lecture : le gain financier à long terme associé à une reprise d'emploi à mi-temps pour une personne seule sans enfant est de 144 euros, alors que, à court terme, la perte est de 29 euros.

(3) Il s'agit de la majoration correspondant à l'API.

Tableau 2

Allocataires de l'API ou du RMI au 1^{er} juin 2009 (en %)

		Répartition	Répartition des allocataires sans emploi	Proportion d'allocataires sans emploi
Hommes célibataires (HI)	RMI	30	31	70
	API	0,3	0,2	63,5
	Prime	0,7	0,04	3,5
	Total HI	31	31	68,5
Femmes célibataires (FI)	RMI	31	30	63,5
	API	13	13	66,8
	Prime	1	0,03	2,5
	Total FI	45	43	63,3
Hommes en couple (HC)	RMI	11	12	76,5
	Prime	1	0,1	6,4
	Total	12	12	70,4
Femmes en couple (FC)	RMI	11	14	83,5
	Prime	1	0,2	14,1
	Total	12	14	77,9
Ensemble		1 830 166 (100%)	1 234 747 (100%)	67,5

Source : calculs de l'auteure à partir des données de la Caisse nationale des Allocations familiales.

API : allocation de parent isolé ; RMI : revenu minimum d'insertion.

Champ : allocataires de l'API ou du RMI au 1^{er} juin 2009.

Lecture : parmi l'ensemble des allocataires du RMI ou de l'API âgés de moins de 60 ans, avant la réforme, on compte 30 % d'hommes célibataires allocataires du RMI. Ces derniers représentent 30 % de l'ensemble des allocataires âgés de moins de 60 ans et 31 % des allocataires âgés de moins de 60 ans et sans emploi. En outre, la proportion des sans-emploi dans cette catégorie s'élève à 70 %.

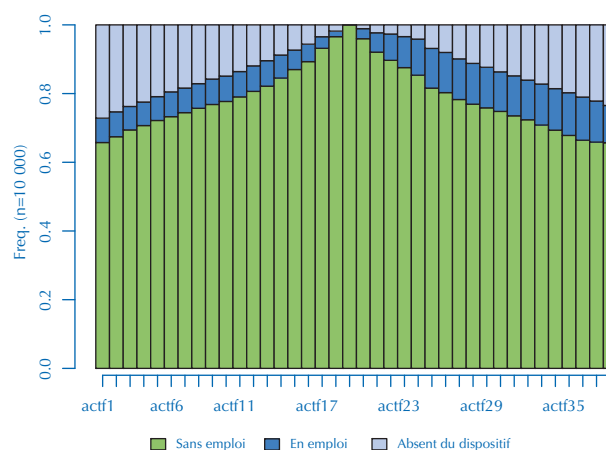
de l'emploi » (classe 1, 62 % de l'échantillon) est caractérisé par une quasi-permanence hors de l'emploi et une présence importante dans le dispositif. La durée moyenne du RMI avant la réforme est la plus longue (65,6 mois soit plus de cinq ans) et le temps passé hors de l'emploi est proche de 98 % du temps de présence (tableau 3). Ce dernier est, en moyenne, proche de dix-huit mois avant la réforme et dix-huit mois après, soit proche du maximum du temps d'observation de trente-huit mois. Les femmes célibataires de cette classe sont les plus âgées avec une moyenne d'âge de 42 ans. À l'opposé, le profil « accès à l'emploi » (classe 3, 13 % de l'échantillon) est caractérisé par un temps moyen de présence en emploi le plus élevé, sur l'ensemble de la période : 41 % contre 11 % et avec une forte augmentation après la réforme (en moyenne 30 % avant et 52 % après). La durée moyenne du RMI avant la réforme est de quarante-quatre mois, soit trois ans et huit mois. C'est également dans cette classe que l'on compte le plus de femmes célibataires avec un ou deux enfants (50 % contre 41 % en moyenne). Mais cette reprise d'activité se fait principalement à temps partiel (4). En effet, six mois après la réforme, 41 % des allocataires en emploi ont un revenu

inférieur à un quart du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC), 24 % ont un revenu compris entre un quart et une moitié de SMIC, 24 % un revenu compris entre une moitié et un SMIC et, enfin, seulement 6 % un revenu supérieur ou égal au SMIC. Un an après la réforme, on observe une légère augmentation des revenus d'activité avec une proportion plus élevée de revenus compris entre un demi-SMIC et un SMIC (40 %), mais la proportion de revenus équivalents ou supérieurs au SMIC est identique.

Les deux autres profils sont relatifs aux « entrées dans le dispositif » et aux « sorties du dispositif »,

qui s'équilibrent. Les sorties du dispositif (classe 2, 12 %) ne s'expliquent pas à l'aide des éléments qui figurent dans la base de données. En particulier, il n'y a aucun suivi possible des personnes qui

Graphique 1

Chronogramme des femmes célibataires et allocataires du RMI et sans emploi au 1^{er} juin 2009 (RSA-socle).

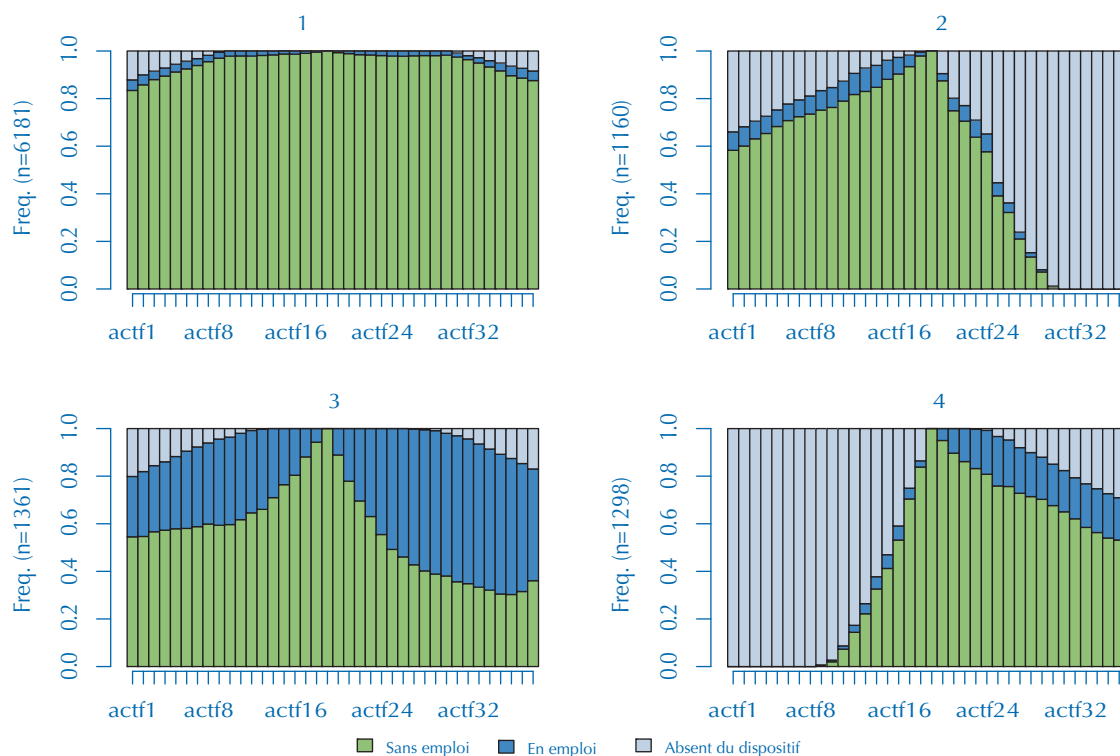
Source : calculs de l'auteure à partir des données de la Caisse nationale des Allocations familiales.

RMI : revenu minimum d'insertion ; RSA : revenu de solidarité active.

Lecture : au premier mois d'observation (actf1, novembre 2007), 66 % de l'échantillon est sans emploi, 6 % en emploi et 28 % absent du dispositif. En juin 2009 (actf19), 100 % de l'échantillon est hors de l'emploi (RSA-socle). En décembre 2010 (actf38), 66 % de l'échantillon est hors de l'emploi, 12 % en emploi et 22 % absent du dispositif.

(4) Dans la base de données, seuls les montants des revenus d'activité figurent. On a estimé qu'un montant égal au SMIC équivalait à un plein-temps, un montant égal à un demi-SMIC, à un mi-temps, etc.

Typologie des femmes célibataires et allocataires du RMI et sans emploi au 1^{er} juin 2009 (RSA-socle)



Source : calculs de l'auteure à partir des données de la Caisse nationale des Allocations familiales.

RMI : revenu minimum d'insertion ; RSA : revenu de solidarité active.

Classe 1 : « hors de l'emploi » ; classe 2 : « sorties du dispositif » ; classe 3 : « accès à l'emploi » ; classe 4 : « entrées dans le dispositif ».

Lecture : le chronogramme donne la répartition globale des trois états possibles entre novembre 2007 et décembre 2010, pour chaque profil type ou classe de trajectoire. Par exemple, 27 % des personnes de la classe 3 (13,6 % de l'échantillon), « accès à l'emploi », sont en emploi en novembre 2007, 100 % sont hors de l'emploi en juin 2009 (RSA-socle) et près de la moitié occupe un emploi en décembre 2010.

Tableau 3

Caractéristiques des classes de la typologie des femmes célibataires et allocataires du RMI et sans emploi au 1^{er} juin 2009 (RSA-socle)

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Ensemble
Effectifs	6 481	1 160	1 361	1 298	10 000
Nombre moyen de mois de présence dans le dispositif avant la réforme (mois 1 à 19)	17,5	15,2	16,9	4,2	15,6
Nombre moyen de mois de présence dans le dispositif après la réforme (mois 20 à 38)	18,6	5,7	18,2	16,3	16,9
Nombre moyen de mois hors de l'emploi (mois 1 à 19)	17,1	13,9	11,8	3,8	14,4
Nombre moyen de mois hors de l'emploi (de 20 à 38)	18,2	5,2	8,7	13,2	14,8
% moyen de mois hors de l'emploi avant la réforme	97,5	91	70,1	91,7	92,2
% moyen de mois hors de l'emploi après la réforme	97,6	92,7	47,9	80	87,9
% moyen de mois hors de l'emploi au total	97,5	91,7	59	82,8	89,8
Âge moyen	41,8	40,8	38,3	36,8	40,5
Durée du RMI au 1 ^{er} juin 2009	65,6	46,1	45	9,9	53,3

Source : calculs de l'auteure à partir des données de la Caisse nationale des Allocations familiales.

RM : revenu minimum d'insertion ; RSA : revenu de solidarité active.

Classe 1 : « hors de l'emploi » ; classe 2 : « sorties du dispositif » ; classe 3 : « accès à l'emploi » ; classe 4 : « entrées dans le dispositif ».

déménagent ou changent de situation familiale (mise en couple, par exemple) ou ne sont plus éligibles en raison de leur revenu trop élevé. Les entrées dans le dispositif après la réforme (classe 4,

13 %) concernent des femmes, en moyenne, plus jeunes, dont la durée moyenne du RMI avant la réforme est de dix mois. Le taux de présence hors de l'emploi après la réforme est légèrement inférieur

au taux moyen de cette population (80 % contre près de 90 % en moyenne).

En résumé, pour les femmes célibataires allocataires du RMI et sans emploi au 1^{er} juin 2009 (RSA-socle), on observe, globalement, une assez grande stabilité des parcours, avec une participation au marché du travail assez faible : la situation d'emploi ne représente que 11 % du temps de présence dans le dispositif (près de 90 % hors de l'emploi), en moyenne. Les entrées et les sorties du dispositif s'équilibrent et représentent, au total, un quart de l'échantillon.

Trajectoires des hommes célibataires et allocataires du RMI et sans emploi au 1^{er} juin 2009 (RSA-socle)

Le chronogramme des différents états occupés par les hommes célibataires allocataires du RSA socle au 1^{er} juin 2009, montre que le retour à l'emploi est légèrement supérieur après la réforme et se stabilise autour de 11 % (graphique 3). Cette hausse concerne surtout les moins de 40 ans et ceux dont la durée du RMI est inférieure à deux ans. Le profil des hommes célibataires est très différent de celui des femmes célibataires puisque 96 % d'entre eux n'ont pas d'enfants à charge alors que seules 45 % des femmes célibataires sont dans ce cas. La typologie réalisée met en évidence quatre parcours-types assez comparables à ceux des femmes célibataires et allocataires du RSA-socle en juin 2009 (graphique 4, p. 29 et tableau 4, p. 30).

La classe 1 « hors de l'emploi », avec 52 % des allocataires, est caractéristique d'une quasi-permanence hors de l'emploi et d'une présence importante dans le dispositif. La durée moyenne du RMI avant la réforme est de soixante-neuf mois et le temps passé hors de l'emploi est proche de 98 % du temps de présence. Ce dernier est environ de dix-sept mois avant la réforme et dix-huit mois après. La moyenne d'âge est de 42 ans. Ce profil est comparable au profil majoritaire des femmes célibataires. À l'opposé, le profil « accès à l'emploi » (classe 4, 13 % de l'ensemble) est caractérisé par le taux de présence en emploi le plus élevé : 39 % contre 10 % avec une légère augmentation après la réforme (36,5 % avant et 43,1 % après). La durée du RMI avant la réforme est en moyenne de quarante mois, soit trois ans et quatre mois. La reprise d'activité est, comme précédemment, très

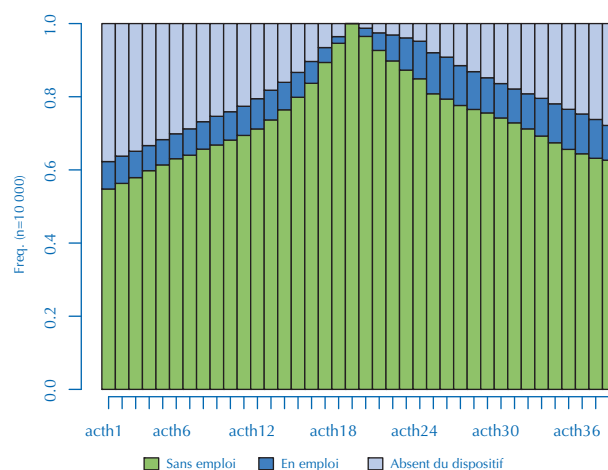
majoritairement à temps partiel : six mois après la réforme, 58 % des allocataires en emploi ont un revenu d'activité inférieur à un demi-SMIC, 9 % un revenu d'activité égal ou supérieur au SMIC et un an après, ils sont respectivement 47 % et 9 % (5). Les deux autres groupes concernent les sorties et les entrées du dispositif. Dans la classe 2 (15 %), la sortie (6) du dispositif après la réforme est rapide, alors que le temps de présence avant la réforme est important. Cette sortie ne s'explique pas à l'aide des éléments qui figurent dans la base de données. Les nouveaux entrants après la réforme (classe 3, 20 %) sont des hommes, en moyenne plus jeunes, dont la durée moyenne du RMI avant la réforme est de onze mois. Leur taux de présence hors de l'emploi après la réforme est de 84 % (près de 89 % en moyenne).

Synthèse des typologies des hommes et femmes célibataires, allocataires du RMI et sans emploi au 1^{er} juin 2009 (RSA-socle)

La trajectoire type « hors de l'emploi » est présente dans les deux configurations familiales étudiées ici et concerne 52 % des hommes célibataires et 62 % des femmes célibataires allocataires du RSA-socle au 1^{er} juin 2009. Cette typologie caractérise des allocataires plus âgés que la moyenne et présents depuis de nombreuses années dans le dispositif.

Graphique 3

Chronogramme des trajectoires des hommes célibataires et allocataires du RMI sans emploi au 1^{er} juin 2009 (RSA-socle)



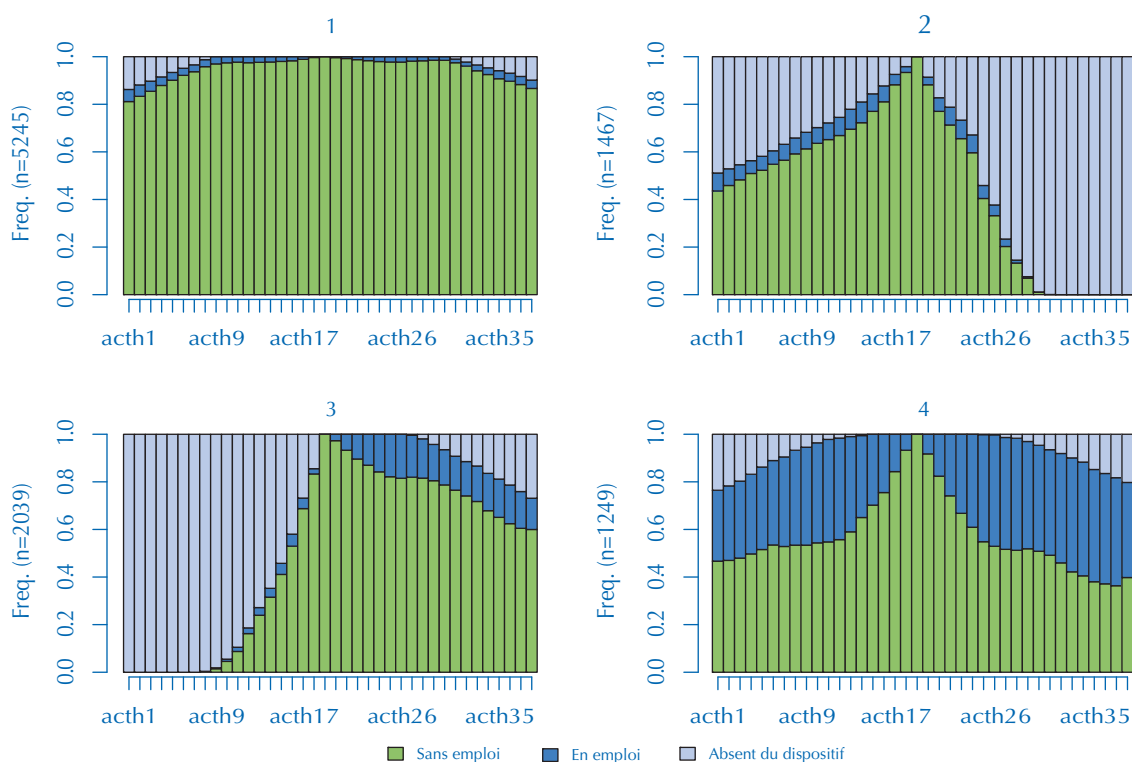
Source : calculs de l'auteure à partir des données de la Caisse nationale des Allocations familiales.

RMI : revenu minimum d'insertion ; RSA : revenu de solidarité active.

Lecture : au premier mois d'observation (act1, novembre 2007), 55 % de l'échantillon est sans emploi, 6 % en emploi et 39 % absent du dispositif. En juin 2009 (act19), 100 % de l'échantillon est hors de l'emploi (RSA-socle). En décembre 2010 (act38), 60 % de l'échantillon est hors de l'emploi, 11 % en emploi et 29 % absent du dispositif.

(5) Au moment de la réforme, tous ces hommes sont allocataires du RSA-socle (sans emploi).

(6) Sortie qui ne s'explique pas à l'aide des éléments qui figurent dans la base de données. Impossible de savoir s'il s'agit d'une augmentation de revenus, d'un déménagement ou d'un changement de situation familiale.

Typologie des hommes célibataires et allocataires du RMI et sans emploi au 1^{er} juin 2009 (RSA-socle)

La réforme ne semble pas avoir eu d'incidence sur leur participation au marché du travail. À l'opposé, on distingue un groupe d'allocataires dont le taux de retour à l'emploi est important, surtout s'agissant des femmes : le temps passé en emploi augmente très nettement, passant de 30 % à 52 % du temps de présence pour les femmes et de 36 % à 43 % chez les hommes. Néanmoins, la reprise d'activité s'effectue le plus souvent à temps partiel. Les contrats aidés jouent sûrement un certain rôle dans le retour à l'emploi des bénéficiaires de minimas sociaux. Les nouveaux entrants, un peu avant la réforme, qui représentent 13 % à 20 % des allocataires (7) selon les configurations familiales, sont plus jeunes que les autres allocataires et ont des temps passés en emploi supérieurs à la moyenne (15 % à 23 % du temps de présence). Enfin, les sortants constituent un groupe stable qui représente 13 % à 15 % des effectifs. À titre de comparaison, et pour bien évaluer l'effet de la réforme sur les parcours types, une analyse a été réalisée sur les trajectoires passées et futures des hommes et des femmes célibataires (près des deux tiers des effectifs des allocataires),

allocataires du RMI, un an avant la réforme et également sans emploi (revenus d'activité nuls) au 1^{er} juin 2008 (Danzin *et al.*, 2011 et 2012).

Trois trajectoires principales résument l'ensemble des états occupés entre novembre 2007 et décembre 2010, pour les hommes et les femmes. La trajectoire « hors de l'emploi » qui caractérise 70 % des femmes célibataires et 62 % des hommes célibataires, les sortants du dispositif (surtout après la réforme chez les femmes) qui représentent 14 % des femmes et 24 % des hommes et, enfin, les allocataires qui transitent souvent vers l'emploi et qui représentent 16 % des femmes et 13 % des hommes. Le groupe majoritaire « hors de l'emploi » est plus nombreux en 2008 qu'en 2009 (pour les femmes, 70 % contre 62 %, et pour les hommes 63 % contre 52 %), ce qui semble montrer, malgré une conjoncture économique plus défavorable en 2009, un effet global légèrement positif de la réforme. En outre, un nouveau profil d'entrants apparaît à partir de la réforme, plus nombreux chez les hommes célibataires (20 % chez les hommes et 13 % chez les femmes). Ils sont plus jeunes et

(7) Ils sont tous sans emploi au 1^{er} juin 2009 (RSA-socle).

Caractéristiques des classes de la typologie des hommes célibataires allocataires du RMI et sans emploi au 1^{er} juin 2009 (RSA-socle)

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Ensemble
Effectifs	5 245	1 467	2 039	1 249	10 000
Nombre moyen de mois de présence dans le dispositif avant la réforme (mois 1 à 19)	17,4	13,2	4,2	16,6	14,3
Nombre moyen de mois de présence dans le dispositif après la réforme (mois 20 à 38)	18,6	5,7	17,5	17,8	14,7
Nombre moyen de mois hors de l'emploi (mois 1 à 19)	16,9	12	3,9	10,7	13
Nombre moyen de mois hors de l'emploi (de 20 à 38)	18,2	5,2	14,7	10,2	14,7
% moyen de mois hors de l'emploi avant la réforme	97	90,2	92,5	64,5	91,2
% moyen de mois hors de l'emploi après la réforme	97,8	92,4	83,8	56,9	89
% moyen de mois hors de l'emploi au total	97,5	91,1	85,5	61	89,6
Âge moyen	42	38,4	35,8	37	39,5
Durée du RMI au 1 ^{er} juin 2009 (en mois)	69,3	41,3	10,9	40	49,6

Source : calculs de l'auteure à partir des données de la Caisse nationale des Allocations familiales.

RMI : revenu minimum d'insertion ; RSA : revenu de solidarité active.

Classe 1 : « hors de l'emploi » ; classe 2 : « sorties du dispositif » ; classe 3 : « entrées dans le dispositif » ; classe 4 : « accès à l'emploi ».

avec des taux de participation à l'emploi un peu plus élevés qu'en moyenne. Enfin, pour la classe d'allocataires les moins éloignés de l'emploi, assez stable dans le temps (de 13 % à 16 %), on observe un taux de retour à l'emploi plus élevé pour les femmes célibataires comparativement aux hommes célibataires. Les travaux de la CNAF, parus dans le rapport du Comité d'évaluation du RSA, mettent aussi en évidence, avec une méthodologie différente, que plus des trois quarts des allocataires du RSA-socle en décembre 2009, le sont encore six mois plus tard, 10 % sont en emploi et 12 % sont sortis du dispositif.

Les données utilisées dans cet article ne permettent pas de décrire les caractéristiques des allocataires (en dehors de leur âge, situation de famille et nombre d'enfants), mais l'exploitation de l'enquête de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES – ministère des Affaires sociales et de la Santé) (Dang et Trancart, 2012), auprès des allocataires du RMI ou de l'API, réalisée dans le cadre des expérimentations du RSA, renseigne sur les caractéristiques socio-démographiques des allocataires et leurs parcours professionnels avant et après l'expérimentation du RSA dans trente-trois départements, entre octobre 2007 et mai 2008. Une très grande partie (près de la moitié) des allocataires du RMI est faiblement diplômée voire pas du tout diplômée et est âgée de plus de 40 ans. Plus du quart déclare un état de santé mauvais ou très mauvais. De nombreuses contraintes supplémentaires dans l'accès à l'emploi sont soulignées : un quart des allocataires a des

difficultés à lire, écrire ou compter, plus de la moitié n'a pas accès à Internet ou ne possède pas son permis de conduire. D'autres freins à la reprise d'emploi s'ajoutent tels que le coût de la garde d'enfants et le coût de transport. Ces éléments expliquent qu'un grand nombre de personnes reste durablement éloignées de l'emploi. En outre, le peu de connaissances des dispositifs existants est souligné ainsi que le retour à l'emploi associé à de très faibles gains et des horaires atypiques.



Conclusion

Le suivi longitudinal des parcours d'emploi semble bien adapté à l'évaluation du dispositif, et on ne peut pas conclure à un effet important du RSA sur les trajectoires d'emploi des allocataires du RSA-socle au 1^{er} juin 2009. La trajectoire de retour vers l'emploi ne concerne qu'un nombre limité de personnes : 13 % des hommes et des femmes célibataires (8), sans emploi au moment de la réforme (RSA-socle), mais dont le retour vers l'emploi s'effectue à temps très partiel. Les entrées dans le dispositif avant la réforme ou les sorties après la réforme, qui représentent près du quart des trajectoires des femmes célibataires et un peu plus du tiers des trajectoires des hommes célibataires, allocataires du RSA-socle au 1^{er} juin 2009, montrent l'existence de nombreux allers et retours et l'instabilité de certains parcours.

(8) Il s'agit de personnes seules avec ou sans enfants. Pour l'analyse de l'ensemble des trajectoires des hommes et des femmes en couple, allocataires du RMI en juin 2009, et des femmes isolées allocataires de l'API en juin 2009, voir Danzin *et al.* (2011 et 2012).

La trajectoire « hors de l'emploi » en permanence reste très majoritaire. D'une manière générale, les allocataires de cette catégorie sont des personnes durablement éloignées du marché du travail et cumulant plusieurs difficultés : formation insuffi-

sante, problèmes de transport, de santé, de garde d'enfants. Ni les incitations financières ni le dispositif actuel d'accompagnement ne semblent adaptés pour assurer un retour vers l'emploi de la majorité des allocataires célibataires.

Références bibliographiques

- Dang A. et Trancart D., 2012, *Trajectoires professionnelles et freins à l'emploi des parents célibataires allocataires du RMI ou de l'API*, *Revue d'économie politique*, n° 5:685-725.
- Danzin E., Simonnet V. et Trancart D., 2011, *Les effets du RSA sur le taux de retour à l'emploi des allocataires*, in **Comité national d'évaluation du RSA. Rapport final : décembre 2011** (sous la dir. de Bourguignon F.), Paris. La Documentation française:Annexe 7.
- Danzin E., Simonnet V. et Trancart D., 2012, « Les effets du RSA sur le taux de retour à l'emploi des bénéficiaires », rapport pour le Comité d'évaluation du revenu de solidarité active, rapport de recherche, Centre d'études et de l'emploi, n° 73.
- Gabadinho A., Studer M. et Ritschard G., 2009, « Mining sequence data in R with the TraMiner package: A user's guide », department of econometrics and laboratory of demography, University of Geneva, Geneva.
- Grelet Y., 1994, « Les trajectoires professionnelles dans les enquêtes du CEREQ : esquisses de traitement par l'analyse de données », série séminaires, Centre d'études et de recherches sur les qualifications, n° 99.
- Grelet Y., Rousset P. et Trancart D., 2009, « Les typologies de parcours », communication au 3^e Congrès de l'AFS, Paris.
- Simonnet V., 2012, « **Le RSA est-il plus incitatif à la reprise d'emploi que le RMI ?** », *Connaissance de l'emploi*, n° 93.

